



## **Edition n° 3 - CSE du 18 mars 2025**

~~~~~

### **OUTIL VIZNIR**

L'outil a été expérimenté en mai et juin 2024, 50 dossiers traités par 4 agents avec un bon retour assuré. Mais VIZNIR a montré ses limites sur le ciblage des dossiers, le requêtage ne permettant pas d'identifier les dossiers à fort enjeu en termes de relation client (dossier complexe avec activité discontinuée, multi-employeurs...) Une commande au DPP d'un atelier d'optimisation sur le besoin des pièces justificatives, a donné lieu à des actions de simplification, notamment pour les assurés ex-frontalier, et prioriser le canal complément de dossiers. En parallèle, le DPP du 73 va transmettre son outil de requête pour voir s'il est plus performant. La problématique du traitement de ces dossiers complexes est aussi liée à la montée en compétence graduelle des agents qui ne peuvent d'emblée prendre en charge ces dossiers, et de la difficulté de traitement de bout en bout, qui permet d'éviter la multiplication d'analyse d'un même dossier avec des demandes de pièces différentes.

~~~~~

### **COURS DE YOGA**

La Direction indique que selon elle, les locaux des centres extérieurs ne permettent pas l'organisation de cours, mais que pour autant, il ne faut pas en priver les agents du siège.

~~~~~

### **PLEIADE**

Actuellement, 25% des flux sont traités en local, et 75% sont acheminés vers Montpellier. L'un des indicateurs est le taux de mise à disposition du document à J+1 en GED qui est actuellement de 82% » (l'objectif à 90%). La montée en charge est toujours en cours et un niveau de maturité reste à atteindre (Nice et Marseille, PFE plus anciennes sont à 99%).



~~~~~

### **PLEIADE (suite)**

Un projet de centralisation des flux tiers est à l'étude. Un point sera fait au CSE d'avril pour les nouveautés du projet.

~~~~~

### **METEORE**

Le projet avance bien mais il y a une anomalie de production qui provoque des paiements à vide pour les feuilles de soins papiers. Le déploiement est repoussé. Prochain point le **09 avril**.

~~~~~

### **BILAN DISPOSITIF PROCHE AIDANTS**

10 personnes ont bénéficié de différentes mesures : 3 congés proches aidants, 2 congés de présence parentale, 3 congés de solidarité familiale et 2 absences dans le cadre de l'article 11. Nous n'avons pas de point de comparaison avec d'autres caisses.

~~~~~

### **LISTE DU PERSONNEL CADRE PAR SERVICE ET PAR NIVEAU**

Le protocole n'étant pas signé, rien ne sera communiqué. Le RGPD ne permet pas à l'employeur de transmettre ces informations.

~~~~~

### **REVALORISATION DU POSTE ENQUETEUR MALADIE**

La Direction estime qu'il n'y a pas d'inégalité de traitement au sein de notre CPAM. Leur situation sera traitée lors de la nouvelle classification.

~~~~~



~~~~~

## TEST DE PERSONNALITE

La durée de conservation est de deux ans (RGPD) et les résultats du test seront supprimés automatiquement, sauf demande de l'employeur et du salarié à cette date. Les résultats sont immédiats après la réalisation du test. La direction va prochainement mettre en place la possibilité de faire des tests de personnalité en dehors des appels à candidature.

~~~~~

## BDSE

La présentation des données a été modifiée depuis juin 2024, l'architecture nouvelle correspond à ce qui est légal. Le reste est toujours disponible.

~~~~~

## MUTUELLE

L'employeur ne peut pas prendre une part plus importante des cotisations, car cela relève des négociations nationales avec l'UCANSS.

~~~~~

## CONTRE-VISITES MEDICALES

L'employeur a diligenté 16 contre-visites en 2024, 6 ont validé la poursuite du maintien de salaire, 10 ont généré le retrait du maintien de salaire.

~~~~~

~~~~~

## **ABSENCE PMA**

Les modalités de prise en charge sont les suivantes : temps de trajet par « via Michelin » du domicile au cabinet, temps compensé jusqu'au temps contrat journée maximum, et assimilé à du temps de travail effectif (aucune diminution de salaire).

~~~~~

## **BILAN HEURES SUPPLEMENTAIRES 2024**

La réorganisation des services impacte le dispatching des heures, car la structuration de la caisse a été modifiée en cours d'année. Les heures de trajet sont bien incluses dans les heures supplémentaires. L'interprétation des chiffres est difficile car le bilan ne précise pas, par exemple, le ratio d'heures rapporté au nombre de salariés en ayant effectué, par service. Il y a peu de volontaires pour venir travailler sur site le samedi matin. La Direction précise que les heures effectuées en semaine sont moins lisibles, selon les services, en termes d'atteinte d'objectifs clairement définis.

**Les élus rendront un avis argumenté dans les délais réglementaires.**

~~~~~

## **INTERNALISATION D'UNE PARTIE DE L'INFORMATIQUE FONCTIONNELLE**

Un état des lieux a été établi pour évaluer ce qui pouvait être transférable, dans les services, sur la partie informatique fonctionnelle, et notamment sur les activités très en lien avec la production. Cela représente 0.6 ETP répartis sur les départements frais de santé, et GDB. Une montée en compétence avec les cadres techniques et les référents techniques est prévue pour la prise en charge des activités correspondantes.

**Les élus rendront un avis argumenté dans les délais réglementaires.**

~~~~~



~~~~~

## **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Une annexe (déclinaison d'une charte nationale) est ajoutée sur l'intelligence artificielle et sur les usages qui en sont fait, ainsi que sur la nomination d'un référent sur ce sujet (Jérémie BESSON).

**Les élus rendront un avis argumenté dans les délais réglementaires.**

~~~~~

## **APPEL DE CANDIDATURES**

Il y a eu deux candidatures internes pour le poste de RT au RPS, une candidature pour le service Invalidité, et aucune candidature pour les PNI.

~~~~~

## **ACTUALITES DES POLES**

Les élus ont validé la globalisation des prestations culture agent en un seul forfait (300 euros) pour simplifier les demandes de remboursement.

La prise en charge des nuitées passe de 65 euros 85 euros.

La visite du siège pour les enfants du personnel aura lieu le 16 avril, et sera suivie d'un goûter.

Les élus Cfdt demandent à ce que cette visite puisse être également organisée pour les centres extérieurs qui le souhaitent. La Direction confirme qu'il n'y a pas de frein à son niveau.

~~~~~